

# PLAN DE SITUATION DRESSE POUR ENQUETE

## Régularisation du bâtiment n° 503 et des aménagements extérieurs

### Commune d'Ormont-Dessus

Lieu-dit : Les Quartets

Adresse : Route du Lavanchy 7

Coordonnées moyennes : 2'576'940 / 1'134'555  
altitude : 1370 m. env.

Zone d'affectation : "zone agricole et alpestre"

Zones de danger : - avalanches, danger moyen (classe 5) et danger élevé (classe 7)  
- ruissellement  
- glissements de terrain superficiels spontanés, danger moyen (classe 5)  
- glissements de terrain profonds permanents, danger faible (classe 2)

Secteur de protection des eaux : üB

Degré de sensibilité au bruit (adopté) : III

Note au recensement architectural : 0

Mention : ID 1997/611, améliorations foncières

Dérogation : art. 27 LVLFO

Particularités : - construction hors zone à bâtir soumise à l'art. 81 LATC  
- construction située à moins de 20m d'un cours d'eau

La réalisation du projet implique une mise à jour du plan RF



Chemin du Plan 35 | 1865 Les Diablerets | 024 492 24 14  
diablerets@geo-solutions.ch  
www.geo-solutions.ch



Les Diablerets, le 28 novembre 2025

Etienne BONLOZ  
Ing. HES / geom. officiel

Les propriétaires de la parcelle n° 6902 :

Nyon, le 06.01.26

Le propriétaire de la parcelle n° 6620 :



### Parcelle n° 6902

Selon feuillet RF en date du 25.11.2025

Habitation n° 503	56 m <sup>2</sup>
Champ, pré, pâturage	419 m <sup>2</sup>
Forêt	221 m <sup>2</sup>
Total	<u>696 m<sup>2</sup></u>

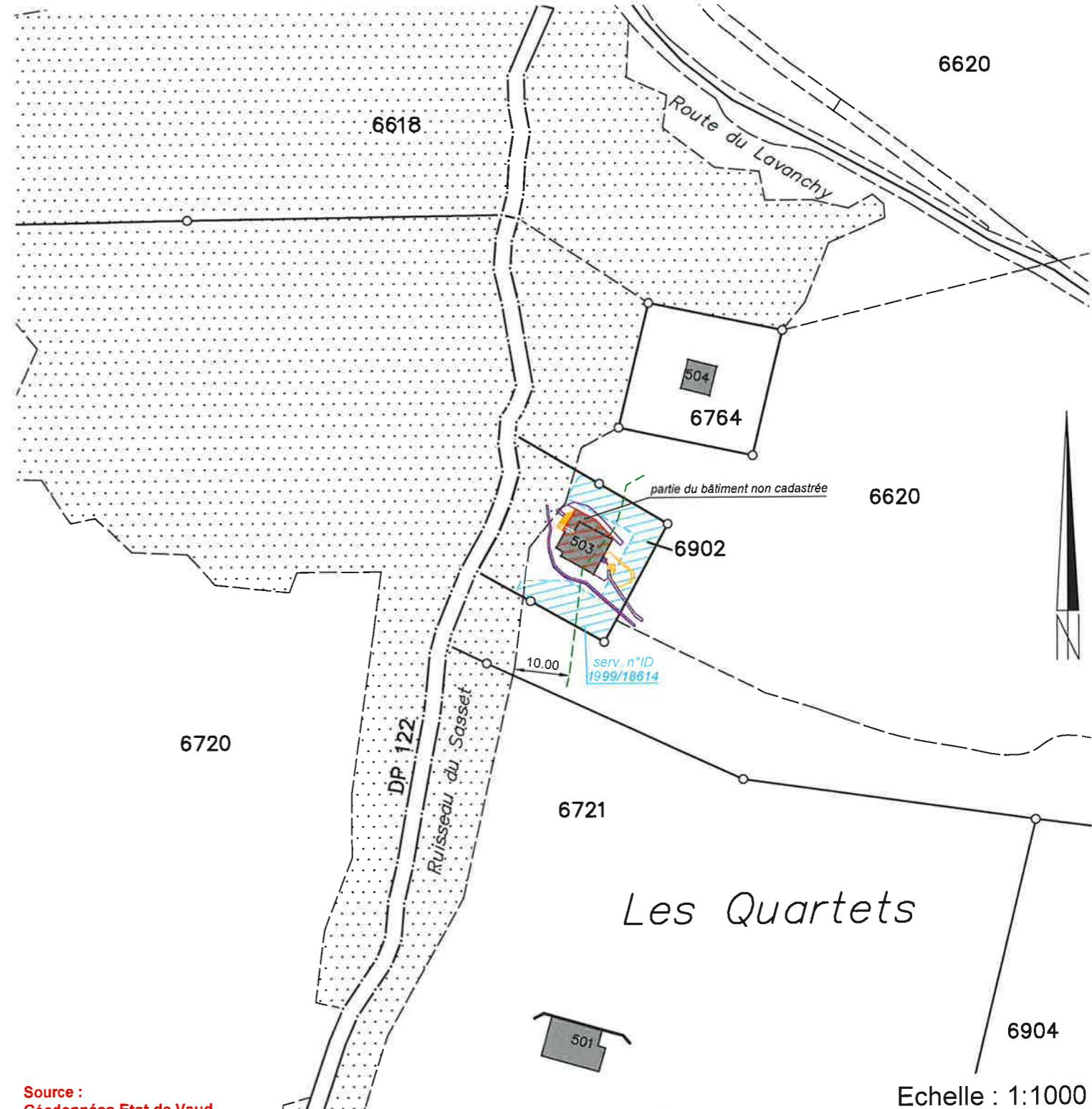
Propriétaires : VERSPIEREN Guillaume  
NYFFENEGGER Philippe

### Parcelle n° 6620

Selon feuillet RF en date du 23.11.2025

Bâtiment n° B73	46 m <sup>2</sup>
Habitation et rural n° 468	161 m <sup>2</sup>
Accès, place privée	212 m <sup>2</sup>
Champ, pré, pâturage	197894 m <sup>2</sup>
Forêt	14444 m <sup>2</sup>
Route, chemin	2530 m <sup>2</sup>
Total	<u>215287 m<sup>2</sup></u>

Propriétaire : RAAFLAUB Thomas



Les Quartets

6904

Echelle : 1:1000

Source :  
Géodonnées Etat de Vaud

Servitudes : Seules les PJ du RF font foi

- ID 1999/18612 D Passage à pied
- ID 1999/18613 D/C Plantations, clôtures : dérogation à la distance légale des plantations
- ID 1999/18614 C Plantations, clôtures : interdiction de clôturer

Légende :

- bâtiment à régulariser
- aménagements extérieurs à régulariser
- partie à démolir
- limite des constructions selon art. 27 LVLFO

Détails : voir plans de l'architecte